

La feuille de chou

Journal gratuit à l'attention des habitants et des amoureux de Sainte-Aulde et de ses hameaux
(Les Davids, Caumont, Chamoust, Moitiébard, Pisseloup, La Bordette et La Porte Ferrée).



Le mot du mairie



Le budget 2015 est voté. Sans augmentation d'impôts de la part communale depuis près de 20 ans, il est stable et économe. Il prévoit notamment le paiement de la dernière tranche de la rue de Chamoust, l'acquisition du terrain proche de la mairie pour agrandir la place, différents débuts d'études pour sécuriser des voiries vétustes et encombrées (rue des Vernets ou aux Vires de Caumont). Il a dû tenir compte des baisses des dotations de l'Etat (- 14 % soit 21 161 €), des droits de mutation et des nouvelles charges liées au transfert de l'instruction des dossiers d'urbanisme à la CCPF depuis que la DDT ne les instruit plus. De ces difficultés, il faut en extraire les bons côtés : la nécessité de veiller quotidiennement à la bonne gestion et à la réduction des dépenses, mais aussi l'obligation de faire les bons choix pour la commune.

Gérard GEIST

Sainte-Aulde
en fête

09, 10
mai 2015

SOMMAIRE

- **Confiez votre adresse mail p. 2**
- **De nombreux « petits » travaux améliorent la commune... p. 3**
- **Tout sur le budget 2015 p. 4**
- **Ça bouge du côté de l'école.... p. 5**
- **Les associations p. 6 et 7**
- **L'agenda p. 8**

QUOI DE NEUF AU CONSEIL MUNICIPAL ?

Lors de sa séance du 30 janvier 2015, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de :

- rémunérer l'aide aux devoirs assurée par une institutrice pour les enfants en garderie périscolaire du soir (2 fois une demi-heure) à 21,86 €/h.
- diminuer le temps horaire hebdomadaire de 35 à 24 h. de l'une des deux secrétaires ;
- renouveler l'adhésion au service « gestion des carrières » assuré par le centre de gestion de la fonction publique territoriale pour 60 € annuels ;
- donner un avis favorable à la demande d'autorisation présentée par la société FM Logistic, au titre des « installations classées pour la protection de l'environnement », d'exploiter une plate-forme logistique d'entreposage, de conditionnement et de transport de marchandises située au lieu-dit « Les Effaneaux » ;
- donner un avis favorable à la demande d'autorisation déposée par la société BATILOGISTIC, au titre de la « loi sur l'eau » concernant l'aménagement de la zone d'activités économiques « Les Effaneaux », située sur le territoire des communes de Dhuisy, Chamigny et Sainte-Aulde ;
- d'adopter une motion de soutien au projet des Effaneaux ;
- d'engager si nécessaire 25 % des dépenses d'investissement de l'année 2014 pour d'éventuelles dépenses d'investissement à effectuer avant le vote du budget ;
- signer la convention liant la commune à la CCPF pour l'instruction des certificats d'urbanisme b, les permis de construire, les permis d'aménager, de démolir et les déclarations préalables de travaux ;
- renouveler la convention avec CORELEX (médecine du travail des employés communaux) pour 117 € la vacation horaire.

Lors de sa séance du 13 avril 2015, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de :

- donner son accord au classement aux Monuments historiques de la croix en bois du Christ (dernier quart 15^e siècle) conservée dans l'église ;
- accorder la gratuité des photocopies pour l'association Class'Noisette ;
- renouveler la convention avec la CCPF relative au marché d'entretien, de réparation et de travaux neufs des voiries communales ;
- d'élire Clémentine de Cagny et Evelyne Pascard au Syndicat mixte d'études et de préfiguration pour le projet de PNR ;
- voter le compte administratif 2014 ;
- voter le compte de gestion 2014 ;
- voter les 3 taxes ;
- le budget 2015 ;
- d'affecter les résultats 2014 sur l'exercice 2015.

Le maire informe son conseil que le Tribunal administratif a rejeté les griefs intentés par une ancienne employée communale contre la mairie.

Mairie

10 rue du bourg
77260 SAINTE-AULDE
Tél. : 01 60 23 65 16 – Fax : 01 60 23 59 36
mairie@sainte-aulde.fr
www.sainte-aulde.fr

Directeur de la publication : Gérard GEIST
Maquette et impression en interne

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi, mardi et mercredi : 9 h - 12 h
Vendredi : 14 h - 17 h.

Permanence du maire
Tous les mardis de 15 h à 17 h.
ou sur rendez-vous.

Permanence des adjoints au maire
Evelyne Pascard : le lundi de 10 h à 12 h.
Francis Thominet : le mercredi de 10 h à 12 h.
Nicole Magueresse : le vendredi de 14 h à 16 h.

Les documents officiels, circulaires et autres textes réglementaires sont consultables en mairie par toute personne qui le souhaite.

REMERCIEMENTS

La famille GROUSSIN offre une concession à la commune

Placée exactement à l'emplacement de l'accès du colombarium qui sera réalisé par l'entreprise NIVASSE et dont les abords seront aménagés par l'entreprise LC PAYSAGES, la concession inoccupée appartenant à la famille GROUSSIN a été offerte par celle-ci à la commune. Ce geste généreux facilite les formalités d'achat qui auraient été nécessaires et nos remerciements chaleureux leur sont adressés.

CARNET D'ADRESSES COMMUNAL

La mairie recense les adresses mail des Saintaldais

Vous souhaitez être destinataire des informations communales par voie électronique : indication urgente, annonce de calendrier, rappel administratif, tracts et dépliants des fêtes et cérémonies, etc.

Il vous suffit de confier votre adresse mail à la mairie qui s'engage naturellement à ne pas la diffuser à qui que ce soit.

Cette information moderne vous permettra d'être informé ou de vous alerter en temps réel (événement climatique, alerte cambriolages, etc.).

Adressez un mail en mairie ou remplissez le formulaire prévu à cet effet en mairie.



VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

COMME CHAQUE ANNÉE, LES CANTONNIERS BITUMENT ET ÉLAGUENT

Chemin du Petit Chatelet, bas de la rue des Vernets, aux Vires de Caumont. Ce sont plus de 54 tonnes d'enrobé froid et chaud qui ont été posés en 2014 par les cantonniers communaux, sans parler du fraisa (bords de Marne, route des Davids, Caumont...). Parallèlement, élagage des branches qui obstruaient les fils téléphoniques sur le chemin de Pisseloup, sur la sente des Jeunes Vignes, sur le chemin de Caumont et à divers autres endroits.



3 RAMPES FAITES « MAISON »

Après la rampe qui facilite la montée devant la mairie, 3 nouvelles rampes ont été réalisées par les cantonniers et installées afin d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite : dans la descente vers la salle Stoll, le l'escalier montant à cette même salle et contre l'église. Coût : 500 €.



DÉTRITUS JETÉS Une « facilité » qui coûte cher

Nos cantonniers consacrent une demi-journée par semaine à ramasser les restes alimentaires, les emballages, les papiers que certains automobilistes égoïstes et peu soucieux de l'environnement, jettent sur les bords de routes. Les contrevenants sont durement sanctionnés : suspension du permis de conduire, remboursement des préjudices (ramassage et traitement). De quoi faire réfléchir !

DE NOUVELLES DÉCORATIONS DE NOËL

Progressivement et modestement, la commune accroît le nombre de ses décorations de Noël en les achetant au moment des ... soldes ! 4 de plus décoreront la commune en décembre prochain. Coût : 1 226,88 € TTC.

DE NOMBREUX ACHATS ET RÉPARATIONS

Nos stocks de sel sont épargnés depuis deux ans. Mais il faut être prêts ! Un nouvel épandeur à sel remplaçant l'ancien tombé en panne a été acheté à la Motoculture champenoise à Saâcy-sur-Marne. Coût : 1 080 €.

Les toits de la structure en bois de l'école ont été entièrement refaits et des pièces en bois remplacées.

LES ABORDS DE L'ÉCOLE SONT ACHEVÉS

Après la plantation sur bêche, à l'automne, d'arbustes sur le talus près de l'arrêt-minute, avec le concours de l'entreprise LC

PAYSAGES, l'aménagement des abords de l'école est maintenant terminé. Différents travaux ont été réalisés par les cantonniers : maçonnerie pour la reprise d'un mur, pose d'un grillage pour les ballons fugeurs, barrières de sécurité en haut du talus, installation de 2 bancs que la mairie conservaient dans son hangar (photo de gauche).



EGLISE : REMPLACEMENT DES PROJECTEURS

A la suite de la visite de contrôle annuelle et obligatoire de SOCOTEC, il fallait mettre aux normes de « terre » les projecteurs. Afin d'économiser de la consommation, 6 projecteurs à LED basse consommation de 10, 20 et 30 w ont été installés par l'entreprise GRAFFIN. Coût : 861,60 € TTC.

Le budget communal 2015 a été adopté

Pas d'augmentation d'impôts ni de la dette communale. Les années qui viennent seront encore plus difficiles. En effet, l'Etat réduit ses dotations (- 14 % en 2015), de nouvelles dépenses pointent à l'horizon après, par exemple, la cessation de l'instruction des dossiers d'urbanisme par la DDT au 1er juillet prochain, les délais allongés (6 ans) pour l'instruction des contrats de territoire par le département, sans lesquels aucun chantier lourd de voirie ne peut être lancé, etc.

En voici les principaux postes de dépenses et de recettes :

PRINCIPALES RECETTES	en €
Taxes foncières et d'habitation	295 076
Droits de mutation (lors des ventes immobilières)	35 000
Excédent 2013	117 069
Excédent 2014	104 098
Buvette fête communale et brocante (estimé)	5 000
Location salle polyvalente (déjà réservé)	1 600
Repas de cantine scolaire	23 000
Dotations de l'État	99 177
Dotations et subventions du Département	83 493
Remboursement de TVA	19 000

PRINCIPALES DÉPENSES	en €
<u>Voirie</u> : bâtiments, travaux, entretiens, achats matériaux et outils	148 400
Contrat triennal (rue de Chamoust)	97 000
Dette communale (intérêts et capital)	51 922
<u>Fonctionnement</u> : mairie, école, assurances, fournitures, entretien, impressions, fêtes et cérémonies, frais de maintenance, poste, téléphone, contrats de prestations, avocats, documentations...	135 355
Masse salariale (personnel et indemnités élus)	256 910
Repas de cantine scolaire	18 000
Fuel et carburant (matériels et voiture)	5 500
Edf (dont éclairage public), gaz et eau	16 500
Plan local d'urbanisme (étude)	15 746
Subvention au CCAS	3 000
Dépenses imprévues et réserves	59 816
Pour mémoire : coût annuel de l'école 2013	55 677

B U D G E T
T O T A L 2 0 1 4
9 5 7 6 1 4 €

**Recettes et dépenses
d'investissement :**
317 800 €

**Recettes et dépenses
de fonctionnement :**
639 814 €

L E S T A U X
D E N O S
I M P O T S

- appliqués sur la base locative -

- **Taxe d'habitation :**
18,97 %
- **Taxe foncière (bâti) :**
21,89 %
- **Taxe foncière (non
bâti) : 48,94 %**

**Total des recettes
fiscales : 295 076 €.**

L E S R E S U L T A T S
D E 2 0 1 4

Dépenses : 816 063,80 €

Recettes : 1 051 294,05 €

ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE

11 ORDINATEURS SUPPLÉMENTAIRES ONT ÉTÉ ACHETÉS

Après l'arrivée du tableau numérique (voir FdC n° 87) dans la classe de CM2, la municipalité s'était engagée à moderniser l'équipement informatique vieillissant de l'école. C'est chose faite : 11 nouveaux ordinateurs portables dotés de leurs logiciels spécialement conçus pour l'enseignement sont arrivés au début février. Installés sur un chariot mobile avec chargeurs incorporés, ces ordinateurs peuvent être utilisés par les deux classes élémentaires.

Coût total : 10 596 € subventionnés à hauteur de 4 500 € grâce à la réserve parlementaire du sénateur Michel HOUEL.

LA COMMISSION DES MENUS TRAVAILLE

Composée de parents, d'un élu municipal et des agents communaux, elle s'est récemment réunie pour choisir des menus équilibrés jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ils sont publiés sur le site internet de la commune. La description des salades composées et des plats exotiques sera dorénavant affichée à l'école.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La municipalité fait ce qu'elle peut, avec ses moyens, pour enrichir le temps de garderie périscolaire, allongé depuis l'application des nouveaux rythmes scolaires. Audrey OERLEMANS, employée communale, trouve mille idées pour occuper agréablement les enfants : cuisine, peinture, jardinage, danse, etc. La mairie a inscrit au budget une enveloppe nouvelle de 500 € pour financer les fournitures nécessaires à ces activités.

UNE NOUVEAUTÉ : L'AIDE AUX DEVOIRS

Dans le cadre des « temps d'activité périscolaire » mis en place à la rentrée 2014, la mairie a organisé une aide aux devoirs assurée par les enseignantes. Après Fabienne LAFAY, Caroline PICARD, directrice, reprend le flambeau à partir du 4 mai, à raison d'une séance d'une demi-heure par semaine de 15h45 à 16h15 le lundi soir. Ce service sera complété d'une deuxième séance hebdomadaire à partir de la rentrée 2015. Coût horaire 25 € pris en charge par la commune.

ALARME INTRUSION REMPLACÉE

Transmetteur téléphonique, nouvelle alarme, programmateur, tout est nouveau pour assurer une sécurité maximum à l'école qui a été trop souvent « visitée » ces derniers mois. Les amateurs de vols et de dégradations n'ont qu'à bien se tenir !

Coût : 2 659,26 € (entreprise STELEC).

LA GENDARMERIE VIENT À L'ÉCOLE

Une brigade spécialement formée est venue rencontrer les enfants des classes élémentaires au mois de mars pour les sensibiliser au bon usage d'internet, tout en les mettant en garde contre les dangers de la toile. Les enfants ont été particulièrement réceptifs, intéressés et posant de nombreuses questions pertinentes.

Un conseil municipal des jeunes de l'école est créé

En sa séance du 8 décembre dernier, le conseil municipal a officiellement créé un conseil municipal des jeunes de l'école. Sur l'initiative des enseignantes et particulièrement de celle du CM1-CM2, Gladys LÉVÈQUE, trois enfants ont été élus par leurs camarades pour les représenter et faire valoir leurs idées et leurs propositions auprès du conseil municipal des... adultes, en quelque sorte ! Lou LAMY, Lucie GONÇALVÈS-MOREIRA et Bryan PRIN ont été conviés à prendre place autour de la table du conseil et ont pris la parole pour exprimer leurs requêtes, mais aussi leurs propositions de coopération, comme lors de la fête communale annuelle. Bel apprentissage de la démocratie et du travail sur la planche maintenant !

BIBLIOTHÈQUE EN PLEIN AIR

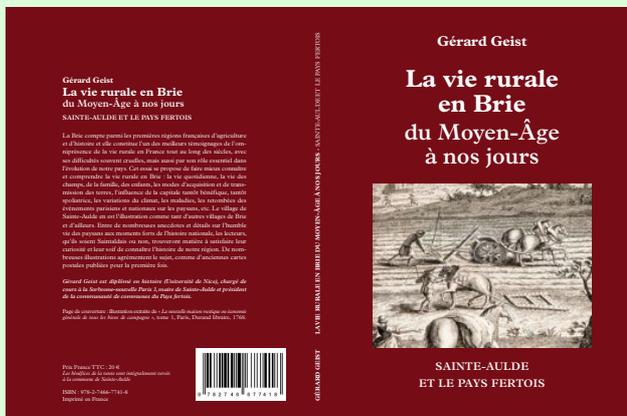
Une 3^e bibliothèque réservée aux enfants voit le jour

L'abri bus en face de l'école héberge depuis peu une nouvelle bibliothèque en plein air. Et, proximité de l'école oblige, elle



est réservée aux livres pour enfants. Patricia BOYER, conseillère municipale qui en a eu l'idée, se charge de l'approvisionnement. Les plus grands qui aiment la littérature enfantine ne seront pas dénoncés s'ils y viennent !

LA VIE RURALE EN BRIE LE LIVRE DE GÉRARD GEIST EST CONSACRÉ À LA VIE PAYSANNE



Le livre publié par le maire est en vente depuis le mois de janvier et a été acheté par de très nombreux Saintaldais.

Plongée dans l'histoire de notre région et de la vie paysanne de façon générale au cours des siècles. Occasion de se rendre compte de la dureté de ces temps passés au travers de la vie quotidienne, du climat, du statut des terres, etc. Occasion aussi de réviser un peu sa culture générale.

Après remboursement des frais de maquette et d'impression, le produit des ventes sera reversé intégralement à la commune.

Prochaine conférence-signature : vendredi 26 juin 2015 à 20 h dans la salle polyvalente de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

Prix de vente : 20 €. Disponible en mairie, à la librairie « Chez Cyrano » et à La maison de la presse » à La Ferté-sous-Jouarre.

CLASS' NOISETTE

L'association vous attend à la brocante

Cette association est en quelque sorte la coopérative scolaire, comme on la désignait jadis. Elle effectue un beau travail au service des élèves de l'école de Sainte-Aulde en l'accompagnant dans ses projets. Ainsi, un voyage en... Grande-Bretagne est prévu pour 2016. Mais il faut de l'argent ! Rendez-vous donc sur leur stand à la brocante le dimanche 10 mai où vous pourrez acheter, outre les habituels jouets et jeux, des gâteaux faits maison, des sacs « shopping », mais aussi **un livre des meilleures recettes de cuisine des élèves de l'école. Fraîchement édité « maison »,** il devrait vous permettre de vous régaler autant qu'eux (8 €).

FRV'SENS

Un nouveau bureau

Président : SADAUNE Jean-Luc
Vice-président : BARTHELEMY Thierry
Trésorière : ROBIN-LOISEAU Brigitte
Trésorière adjointe : TEULADE Christiane
Secrétaire : DELAGE Hélène
Secrétaire adjointe : SERBEST Caroline.

Une soirée « tartiflette » réussie



Samedi 7 mars dernier, l'association organisait dans la salle polyvalente de Chamigny une soirée qui « a réuni pas moins de 140 convives de toutes générations ».

Les œufs de Pâques ont ravi les enfants

« Lundi 6 avril a eu lieu la 2ème chasse aux oeufs organisée par l'association FRV Sens. Près de 70 enfants (de 0 à 12 ans) ont trouvé les 800 œufs cachés sur le terrain de sport communal ainsi que dans "le pré aux pommes", accompagnés de leurs parents, grands-parents et même arrière grand-père ! Après les efforts, le réconfort autour d'un verre de l'amitié, pique nique sorti du panier, pour une quarantaine de participants. Le beau temps étant de la partie, l'après midi s'est terminée par un foot-ball entre enfants et adultes. FRV Sens remercie tous les participants ainsi que l'épicerie SERBEST MARKET qui a offert les oeufs. RDV le 10 mai sur la brocante (stand FRV Sens) et prochaine manifestation le 6 juin..." (communiqué de l'association).



à savoir

FONDATION DU PATRIMOINE

Vos dons sont utiles

Depuis l'adhésion par la commune à la Fondation du patrimoine, ce sont 12 456,60 € qui ont été collectés, auxquels se sont ajoutés 6 103 € de subventions accordées par la Fondation à la commune.

Grâce à cette action, tous les vitraux de l'église ont été réparés, recréés et protégés ; les bancs ont été tous repris et consolidés.

Pensez-y : 66 % de réduction d'impôts sur le revenu pour les particuliers comme pour les entreprises.

Renseignements en mairie et idf@fondation-patrimoine.org

UN NOUVEL ARTISAN À SAINTE-AULDE

HGElectricité propose ses services

Geoffray HUGUES réside à Moitiébard, 27 chemin du Petit Châtelet à Sainte-Aulde et propose ses services en électricité générale (neuf, réparation et dépannage).

Tél. : 06 10 33 30 27 et hgelectricite@yahoo.fr



RELAIS INTERCOMMUNAL D'ASSISTANTS MATERNELS

Une braderie « petite enfance » le 31 mai

Le RIAM qui dépend de la CCPF organise une braderie « Petite enfance » (jeux, jouets, vêtements, matériel de puériculture), le dimanche 31 mai 2015 de 9 h à 17 h. dans les locaux du centre social du Pays fertois (17 rue de Reuil 77260 La Ferté-sous-Jouarre). Gratuit et ouvert à tous. Inscription gratuite pour les exposants (2 mètres).

Renseignements et inscriptions au 01 60 22 19 19.

LES AMIS DE SAINTE-AULDE

Le bureau reconduit

Samedi 7 mars, les Amis de Sainte-Aulde tenaient leur assemblée générale qui a réuni près de 40 personnes qui étaient également invitées à un déjeuner offert par l'association et suivi d'une tombola.

La gestion est saine, les projets nombreux entre les sorties (notamment une à l'Assemblée nationale), les animations et le partenariat nouveau qui s'annonce avec L'âge d'or de Chamigny. Sans parler de la préparation de la surprise réservée aux adhérents pour fêter cette année les 20 ans de l'association fondée en 1995 par Gérard GEIST.

Renseignements : 01 60 23 66 16 (adhésion 17 €).

De gauche à droite : Hélène DELAGE, trésorière adjointe ; Evelyne PASCARD, secrétaire adjointe ; Nicole MAGUERESSE, présidente ; Denise LEVI, trésorière ; Françoise CHOMA, Nicole VERGUET, secrétaire.



Le carnet de Sainte-Aulde

Naissances



Maëllann FRANÇOIS
SINAMOUNY est né le 19
décembre 2014

100 ans

Léone BAHIN, épouse de l'ancien maire Pierre Bahin, a fêté ses 100 ans le 23 mars dernier. Elle vit désormais chez sa fille à Château-Thierry.

Décès

Claude THOMAS est décédé le 8 février 2015 dans sa 90^e année. Nos chaleureuses condoléances vont à son épouse, Blanche et à ses enfants. Claude Thomas avait été cantonnier de la commune de 1975 à 1987.

Noëlla LEFRANC qui résidait à La Bordette est décédée le 13 février 2015 dans sa 67^e année.

Les rendez-vous à venir

FÊTE COMMUNALE

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 MAI

Ambiance musicale jazzy le samedi soir avec lâcher de ballons, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.

Brocante le dimanche avec promenade en poneys, atelier de maquillage et course en sacs.

Nombreuses animations de la fête foraine. Restauration en plein air.



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945

Rendez-vous à 11 h devant le monument aux morts pour la cérémonie, le dépôt de gerbe puis le vin d'honneur dans la salle Stoll.

Distribution des billets gratuits pour les manèges aux enfants saintaldais présents.

SORTIE « JEUNES »

SAMEDI 6 JUIN

Organisée par FRV'SENS.

FÊTE DU 14 JUILLET

Comme d'habitude, sur le terrain de sports pour un casse-croûte campagnard offert par la commune, avec ambiance musicale, la structure gonflable pour les enfants et la remise des diplômes du mérite aux enfants diplômés en 2014

(n'oubliez pas de remettre une copie de votre diplôme en mairie contre un bon de 50 € qui leur sera remis).



JOURNÉES DU PATRIMOINE

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Deux innovations cette année, la fête de la Saint Fiacre sera regroupée avec les journées du patrimoine et la commune honorera la mémoire de Jérôme Gilland par la restauration de sa tombe à Château-Thierry et le baptême d'un chemin à Sainte-Aulde.

LES ANCIENS SONT ALLÉS AU RESTAURANT

Comme chaque année, le CCAS de Sainte-Aulde offre un repas aux anciens de plus de 70 ans. Généralement, ce moment festif et convivial se tient dans une salle communale. Cette année, l'idée d'aller au restaurant a séduit tout le monde. Plus de 50 personnes se sont retrouvées dans la belle bâtisse ancienne du restaurant Le Marysien à Mary-sur-Marne. Menu gastronomique, petits plats dans les grands, champagne. Gérard GEIST, le maire, a remercié tout particulièrement de sa présence le doyen qui fêtera ses 99 ans en juin 2015. De bonne augure pour la qualité de vie à Sainte-Aulde !

